

N/REF : 2/12/2024 11H53 C:000053 I:80352
V/REF : AC/C07005
V/Email reçu le Lundi 02/12/2024 a 11H53

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. TNR
IMMEUBLE : TOURAINE - TNR
1 A 6, ALLEE DE TOURAINE
VILLEJEAN TOURAINE
35000 RENNES

Rennes, le 12 Février 2025

Référence Marché : 020015-PBS-001-Lot 9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 1 TOURAINE - LOGEMENT VACANT SUR PASS CHANTIER AU 06/01
LOGEMENT N° 005710, PORTE N°31, 3° ÉTAGE, TYPE 4
MOTIF : QUALIGAZ - GAZ 005710 TNR - (TNR - 01 - 01)
ATTESTATION GAZ AVEC DÉLIVRANCE QUALIGAZ
TRAVAUX NÉCESSAIRE A L'OBTENTION
Donneur d'ordre : Mme S ALI MOHAMED

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 28/01
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DE L'ENSEMBLE DE LA TUYAUTERIE GAZ
CONTROLE DE L'ENSEMBLE DES ORGANES DE COUPURE GAZ
CONTROLE DE L'ENSEMBLE DES VOLUMES, OUVRANTS, AERATIONS
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT DES APPAREILS
DIAGNOSTIC QUALIGAZ
FOURNITURE ET POSE BOUCHON DE SÉCURITÉ SUR ROAI GAZ
CERTIFICATION QUALIGAZ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 05/02/25 a 09H34 Mme S ALI MOHAMED

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBS154-Attest.diagn.gaz locat./+QUALIGAZ	1	83,17	83,17
1,00	PBS152-Obturation bouchon gaz	1	60,19	60,19
TOTAL H.T.				143,36
T.V.A. a 10,00%				14,33
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>157,69</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.